

Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes 2009

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Une crise d'une ampleur sans précédent depuis un demi-siècle

Dans l'histoire économique, 2009 restera une année exceptionnelle en étant la première année de récession globale depuis 1945. Les premiers signes de sursaut de l'économie mondiale ne sont apparus qu'au printemps, avant que le rebond ne se généralise avec la sortie de récession des Etats-Unis et de la zone euro à l'été. Mais les moyennes annuelles de l'année 2009 portent la trace de cette phase de contraction exceptionnelle de l'activité qui a commencé dès la mi-2007 et s'est amplifiée fin 2008-début 2009, suite à la situation de quasi paralysie du système financier après la faillite de Lehman Brothers. La violence du mouvement tient aux effets amplificateurs de la mondialisation à travers les échanges internationaux et au fait que la crise a eu en grande partie pour origine un dysfonctionnement du système financier mondial. Le volume du commerce mondial s'est contracté de 13,5 %, un chiffre qui n'avait pas été observé depuis la Grande Dépression et le PIB mondial a reculé de 1 % en 2009. Néanmoins, la récession des Etats-Unis et de la zone euro contraste avec la forte croissance de la Chine qui a été un des premiers pays à donner des signes de reprise sous l'effet de la stimulation d'un plan de relance de grande ampleur. Le PIB chinois aurait progressé de 8,7 % en 2009 après 9 % en 2008. D'autres pays émergents, comme le Brésil, sont aussi sortis assez rapidement de la crise. Parmi les membres du G20, le Japon est le pays qui a subi la récession la plus profonde en 2009 (-5,3 %), à l'exception du Mexique. Le PIB américain, en moyenne, se serait contracté de 2,4 % et celui de la zone euro de près de 4 %. Si l'économie de la planète n'a pas sombré dans la dépression, cela est dû autant au plan de relance chinois ou à la croissance indienne qu'aux mesures d'aide prises dans les pays développés. Aussi, un nouvel ordre économique mondial est né à Pittsburgh en octobre dernier, améliorant la représentation des pays émergents afin d'assurer un développement planétaire aussi équilibré que possible.

L'Europe a réagi sans réelle concertation

Les différents pays européens, à mesure que la crise économique s'est approfondie, ont pris des mesures de soutien adaptées au profil de leur économie. La zone euro a retrouvé le chemin de la croissance au troisième trimestre 2009, même si celle-ci reste cependant mesurée (1,6 % l'an) et semble, pour le moment, davantage s'apparenter à un rebond technique qu'à une reprise solide. La consommation des ménages a été pénalisée par la dégradation du marché du travail malgré les mesures publiques de soutien au marché automobile, et le bas niveau d'utilisation des capacités de production a provoqué une forte contraction de l'investissement. La crise n'a pas atteint toutes les économies de la même façon. L'Allemagne, qui a subi de plein fouet l'effondrement du commerce mondial, est probablement le pays qui aura connu la récession la plus profonde, avec un recul du PIB de 5 % en 2009. L'Italie a connu une reprise de son industrie dès le troisième trimestre 2009, mais le taux de croissance du PIB sur l'ensemble de l'année devrait se contracter de 4,8 %. Le Royaume-Uni, dont l'activité est étroitement liée au secteur financier, a été l'un des derniers pays développés à sortir de la crise. L'heure est encore à la récession pour l'Espagne ou l'Irlande affectées par les bulles immobilières. Les pays d'Europe de l'Est, déjà très fragilisés en raison de leurs déséquilibres extérieurs, ont eux aussi été particulièrement touchés par la crise financière et bancaire, enregistrant un recul de leur PIB de plus de 8 %.

La France a connu une récession moins sévère que les autres pays européens

La France a enregistré en 2009 l'un des plus faibles reculs du PIB (-2,2 %) de l'ensemble des économies européennes. Cette particularité s'explique par un moindre recul des exportations que celui subi par les économies de la zone euro plus dépendantes des échanges internationaux, mais aussi par une baisse plus modérée des dépenses d'investissement et une plus forte résistance relative des dépenses de consommation des ménages. Cette meilleure résistance ne doit pas masquer l'ampleur du recul de l'activité. Celui-ci est le plus fort observé au cours des soixante-dix dernières années. Le soutien apporté par certains programmes spécifiques du plan de relance adopté fin 2008 (prime à la casse en particulier) a permis un redressement de l'activité industrielle à partir du printemps, qui est resté sans effet sur l'évolution de l'emploi. A l'inverse, la diminution des dépenses en capital fixe et la vive correction à la baisse du niveau des stocks ont pesé tout au long de l'année sur l'évolution de l'activité. Toutefois, elles ont permis de réduire drastiquement les besoins de financement extérieur des entreprises. La faiblesse de l'inflation (0,9 % en glissement et 0,1 % en moyenne) a contribué à un gain de pouvoir d'achat de l'ordre de 2 %, permettant aux ménages dans un contexte d'attente de porter leur effort d'épargne à 16,5 % de leur revenu disponible brut en dépit d'un recul temporaire et inédit de la masse salariale versée aux ménages par le secteur marchand au premier semestre. Tant les particuliers que des sociétés non financières ont également amorcé un mouvement de désendettement. Pour circonscrire la crise économique, la France, comme les autres pays du G20, a fait le choix du déficit public, acceptant un taux approchant les 8,2 % du PIB. Cette dérive s'est traduite par un gonflement de la dette publique à plus de 77 % du PIB.

La grande récession a été évitée par l'activisme des politiques économiques, entraînant excès de liquidités et montée des déficits publics

L'étroite concertation internationale entre les acteurs de la politique économique n'a pas permis d'éviter la « Grande récession », mais d'échapper à la « Grande dépression ». Pour stimuler l'activité économique, les banques centrales ont considérablement abaissé les taux directeurs pour les ramener tout près de zéro. La Fed a maintenu l'objectif des Fed funds entre 0 et 0,25 % tout au long de l'année 2009. Le 9 janvier 2009, la Banque d'Angleterre a ramené son taux directeur à 1,5 %, un niveau inconnu en trois siècles d'existence de cette institution, avant d'abaisser de nouveau ce dernier à 0,5 % le 5 mars. La BCE a, de son côté, conservé le taux de refinancement à 1 % depuis le 13 mai 2009, refusant apparemment de pratiquer une politique de taux zéro, mais laissant l'eonia en deçà de ce seuil (0,35 % depuis juillet). Les banques centrales ont aussi utilisé des outils exceptionnels pour soutenir le système financier en l'abreuvant de liquidités. Par ailleurs, les coûts des plans de relance et des programmes de soutien au secteur financier ont mis entre parenthèse les dogmes de l'équilibre budgétaire. Entre 2007 et 2009, les déficits publics se sont creusés de près de sept points de PIB aux Etats-Unis à 10 % et de six points dans la zone euro à plus de 6 %. De même, la montée de la dette publique est spectaculaire. Dans le cas de la zone euro, elle devrait croître au moins jusqu'en 2011, où elle atteindrait, en moyenne, 86,5 % du PIB, et encore bien davantage dans certains pays membres.

Les marchés financiers et de matières premières ont donné les premiers signes de reprise dès le début 2009

Les marchés de matières premières ont rebondi dès la fin 2008. Les prix du Brent ont doublé en l'espace de six mois, approchant 80 dollars le baril début décembre. Les prix des matières premières industrielles ont suivi un profil assez similaire, faisant preuve d'une fermeté constante tout au long de l'année. Seuls les marchés alimentaires ont montré plus d'hésitation. La hausse des cours a reflété le retour de la confiance des investisseurs dans un contexte d'abondance des liquidités. Par ailleurs, 2009 aura également vu le retour d'une tendance haussière sur les marchés boursiers. Toutefois, l'aspect général de l'évolution des places boursières courant 2009 a été une sorte de modération graduelle dans la reprise. La hausse des Bourses a été bien plus vive sur les places émergentes (+78,6 %), reflétant le dynamisme de ces économies au regard de celles des pays développés (+28,7 %). En un an, New York a gagné 19 %, Tokyo 16 %, Londres 35 %, Francfort 28 % et Paris 27 %. Avec le retour des investisseurs sur les places boursières, la volatilité des marchés s'est réduite.

Une normalisation des taux d'intérêt à trois mois et des rendements obligataires qui se maintiennent à un niveau relativement bas

Concernant les échéances les plus courtes, l'année 2009 aura été celle de la normalisation. Les taux à trois mois, après avoir atteint un pic autour de 5 % début octobre 2008, ont progressivement convergé vers les taux directeurs des banques centrales qui ont été maintenus à des niveaux historiquement bas tout au long de l'année. Les taux d'intérêt à long terme, après être tombés à un niveau anormalement bas fin 2008, ont eux connu une remontée à partir du début 2009, au fur et à mesure que les perspectives économiques semblaient s'éclaircir. Mais la seconde partie de l'année a plutôt été caractérisée par une certaine détente des rendements. Le creusement des déficits publics n'a pas déstabilisé les marchés obligataires. Les taux à dix ans américains ont fini l'année au niveau de 3,8 %, revenant à proximité de leur point haut en juin et les taux en zone euro ont clôturé 2009 à 3,5 %, contre 4 % au printemps. Les primes de risque entre emprunteurs privés et les titres publics se sont progressivement réduites, mais restent néanmoins supérieures au niveau qui prévalait avant la crise.

Un marché des changes parfois paradoxal

Dans la phase aigüe de la crise, le dollar a joué son rôle de valeur refuge. La parité euro-dollar est retombée à 1,25 début 2009, après un pic à près de 1,60 à l'été 2008. Mais ensuite, le dollar s'est affaibli à mesure que les signes de sortie de récession de l'économie américaine se multipliaient, engendrant une hausse de nombreuses monnaies, pénalisante pour les économies tentant de sortir de la crise. Le dollar a retrouvé en fin d'année la faveur des investisseurs, ces derniers anticipant probablement un resserrement plus précoce de la politique monétaire américaine. Par ailleurs, le yen s'est plutôt apprécié contre le dollar en 2009, terminant l'année à 93 yens. Enfin, la livre sterling a oscillé autour d'une horizontale contre l'euro courant 2009, après s'être fortement dépréciée en 2008. Pourtant, contrairement à la zone euro, l'économie britannique n'est sortie de récession qu'au quatrième trimestre 2009. Parmi les devises des pays émergents, le won coréen a connu des mouvements très marqués. Mais, en Asie, c'est surtout le retour de la stabilité du yuan contre le dollar qui a été le plus commenté. Les autorités monétaires ont mis fin à la tendance à l'appréciation graduelle de la monnaie chinoise, accentuant les distorsions de change contre les autres monnaies, notamment vis-à-vis de l'euro.

Les signes de détente du système bancaire se sont confirmés courant 2009

Le système bancaire, victime d'un blocage fin 2008, s'est progressivement déverrouillé courant 2009. Les banques de la zone euro, comme leurs homologues américaines ou anglaises, ont réussi à restaurer leur situation financière. L'assouplissement de la politique monétaire et les plans de soutien spécifiques adoptés par les gouvernements, mais aussi l'amélioration de la conjoncture économique et le redressement des marchés financiers ont largement contribué à restaurer la profitabilité des banques qui ont fait également des efforts pour maîtriser leurs coûts. Les taux attractifs du crédit n'ont pas suffi à soutenir la demande du secteur privé qui a augmenté de 1,8 % en 2009 même si les prêts aux ménages ont confirmé leur reprise en décembre.

Le traité de Lisbonne

L'entrée en vigueur du traité de Lisbonne le 1er décembre 2009 marque le début d'une nouvelle ère pour l'Union européenne, en améliorant le fonctionnement de l'Europe élargie. La lutte contre le chômage va être le premier test posé à la nouvelle Europe et à sa nouvelle gouvernance. Par ailleurs, la zone euro, qui a fêté en 2009 son dixième anniversaire, va devoir restaurer la crédibilité budgétaire d'au moins la moitié des seize pays de la zone.

En 2010, retour d'une croissance positive ?

La planète peut espérer renouer avec une croissance proche de 4 %, mais cette reprise reste fragile et largement dépendante de la date de sortie des dispositifs de crise mis en place et de la reprise du crédit. Ces incertitudes sur les développements à venir ont conduit les marchés à devenir plus hésitants à partir de septembre, mais cela pourrait néanmoins n'être qu'une pause dans un mouvement qui devrait rester ascendant courant 2010. En France, le lancement du grand emprunt pour financer les investissements d'avenir devrait renforcer la croissance.

L'ACTIVITE DU CREDIT MUTUEL NATIONAL

Les crédits

La croissance des encours de crédits à fin décembre 2009 est de +2,3% à 254,4 Md€ : évolution modérée sur l'habitat (+3,1%), bonne résistance en consommation (+4,4%) et évolution quasi nulle pour les crédits d'équipement et de fonctionnement (-0,1%). La montée des risques se matérialise par une hausse des encours de créances douteuses brutes de +21,3% (contre +10,6% en 2008) et du taux de CDL de 50 points de base à 3,0%. Après un début d'année difficile, le recul de la production de crédits en 2009 est finalement identique à celui enregistré en 2008 : -16% (-15% pour le Crédit Mutuel et -17% pour le CIC). La baisse de l'activité est de -27% en habitat et -7% en crédits d'équipement et de fonctionnement, par contre une hausse de +1,6% des débloqués est enregistrée en crédits consommation.

L'épargne

L'encours d'épargne à fin 2009 est de 314,2 Md€ en progression de +6,8% sur un an (contre +2,3% en 2008). Cette hausse est principalement due à l'épargne financière dont les encours évoluent de +14,3%, grâce à un contexte favorable pour l'assurance-vie (+9,8%) et les comptes titres (+22,1%) portés par les OPCVM monétaires et les emprunts obligataires émis par les entités du groupe. Les encours de dépôts sont par contre en faible évolution (+1,4%) en raison du faible attrait pour l'épargne réglementée (+1,4%) et les Certificats de Dépôts Négociables (-65,5%) ; l'épargne logement enregistre par contre une hausse de +5% des encours (contre -8,2% en 2008) tout comme les dépôts non rémunérés (+9,2%) et les dépôts négociés (+12,7%).

L'activité IARD

Avec 1 606 milliers de contrats souscrits en 2009, l'ensemble des groupes enregistre un recul d'activité en assurance IARD pour la deuxième année consécutive (-7,6% en 2009 après -2,3% en 2008), malgré le dynamisme généré par la campagne commerciale « Temps fort Bancassurance 2009 » du mois de juin.

A fin 2009, le portefeuille augmente en volume de +2,6% à 11,8 millions de contrats (après +4,2% l'an dernier). En valeur, il enregistre une progression supérieure à celle du marché avec un chiffre d'affaires de 1,9 Md€ (+3,9% en 2009 contre +1% pour l'ensemble des sociétés d'assurances - source FFSA).

LE CREDIT MUTUEL D'ANJOU

L'ACTIVITE COMMERCIALE

Les crédits à la clientèle

La production

Le ralentissement de la production des crédits qui s'est amorcé en 2007 s'est poursuivi en 2008 et 2009. Ainsi, le CMA a vu sa production globale de crédits décroître de 15% par rapport à 2008 après une baisse de 10% constatée en 2008 par rapport à 2007. Elle ressort ainsi à un niveau de 561 millions d'euros contre 654 millions d'euros en 2008. Ce constat résulte d'une chute de l'activité économique plus marquée au premier semestre 2009 et de la volonté du Crédit Mutuel d'Anjou de défendre ses marges.

Les crédits à l'habitat représentent toujours pour le groupe la part la plus importante de la production avec 250 millions d'euros. Pour les raisons invoquées ci-dessus, ce montant est inférieur de 60 millions d'euros à l'an passé, soit - 20%.

Les marchés des professionnels et de l'agriculture n'ont pas échappé à la crise avec une chute de près de 15% de la production par rapport à l'année passée pour atteindre un montant de 208 millions d'euros.

La production des crédits à la consommation est en baisse de 7% avec 84 millions d'euros.

Le nombre de dossiers traité a suivi la même tendance : il ressort à 22 999 en 2009 contre 24 348 en 2008.

Le prêt moyen accordé s'établit à 24,4 milliers d'euros en baisse de 9% sur 1 an. Le prêt moyen à l'habitat ressort à 37,7 milliers d'euros contre 46,1 milliers d'euros en 2008, celui à la consommation à 7,0 milliers d'euros contre 7,3 milliers d'euros et celui aux professionnels et à l'agriculture à 48,3 milliers d'euros contre 47,3 milliers d'euros en 2008.

En 2009, les taux de production ont suivi la tendance baissière du marché. Tous crédits confondus le taux est en baisse de 1,1% à 4,1%. Par type de crédits, il perd 0,71 point sur l'habitat, 1,52 point sur la consommation et 1,40 point sur l'équipement et le fonctionnement.

Les principaux chiffres se déclinent de la manière suivante :

CREDITS	Production en M€	Structure	Taux de production
Habitat	250	45 %	4,18 %
Consommation	84	15 %	5,30 %
Equipement et fonctionnement	208	37 %	3,73 %
Collectivités publiques et privées	19	3 %	2,82 %

Les encours

Après une évolution de 5,7 % en 2008, l'encours de crédits progresse peu à 3,6 %. Il atteint un montant de 2,79 milliards d'euros au 31 décembre 2009.

Le poids des crédits amortissables et non amortissables est respectivement le suivant : 2 743 M€ et 50 M€. Le poids des crédits non amortissables est en baisse de 10 millions d'euros par rapport à celui de l'année passée, confirmant notre volonté de réduire les risques sur les comptes ordinaires débiteurs. L'activité de crédits se traduit par une progression des encours suivant : habitat 3,59 % à 1 705 millions d'euros, agriculture 3,7 % à 186 millions d'euros, autres prêts professionnels 5,9 % à 618 millions d'euros, baisse de 4,1% des crédits à la consommation à 163 millions d'euros. L'encours de crédits des collectivités publiques et privées est en faible réduction de 75 millions d'euros à 72 millions d'euros. Au niveau de la structure des crédits, les prêts à l'habitat représentent 61 % des crédits amortissables et les crédits professionnels 29%. Nous dénombrons 121 221 contrats amortissables et non amortissables en baisse de 2 153 sur 1 an. Le nombre de contrats de crédits amortissables s'élève à 100 041.

Ainsi, la part de marché du Crédit Mutuel d'Anjou à fin novembre 2009 s'établit à 17,8 %, en baisse de 13 points de base sur 1 an.

Les dépôts à la clientèle

L'encours total de l'épargne enregistre une progression de 3,5 % pour atteindre 3,7 milliards d'euros. Pour mémoire, la progression était de 3,2 % en 2008.

Ce résultat 2009 s'explique principalement par la bonne activité de l'épargne financière qui progresse de 10,1%. Les valeurs mobilières portées par les OPCVM de trésorerie ont connu un regain d'activité en progressant de 15,8%, tandis que les contrats d'assurance vie ont également profité du contexte favorable et leur encours a gagné 8,2% par rapport au 31 décembre 2008.

Alors que l'an dernier les comptes de chèques avaient subis une baisse de 2,2%, en 2009 ils ont progressé de 7,7% et représentent 20% de l'encours d'épargne bilan. Par contre, leurs encours moyens journaliers n'ont progressé que de 0,85%.

Le reste de l'épargne bilan a baissé de 2,2 % entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009.

En effet, la baisse de la rémunération du taux livret bleu de 4,00% en janvier à 1,25% en décembre a porté atteinte au développement des encours sur livrets à taux réglementés qui enregistrent une baisse de 0,72%. La collecte positive sur la gamme capital et les bons de caisse a été compensée par la baisse de la gamme terme et des certificats de dépôts clientèle, tandis que l'encours des Plan d'Épargne Populaire s'est maintenu à 187 millions d'euros.

Avec 339 millions d'euros, les valeurs mobilières représentent 9% et l'épargne assurance 26% à 968 millions d'euros.

Le total de l'épargne ainsi collecté s'élève à 3 747 millions d'euros.

La part de marché du Crédit Mutuel d'Anjou à fin novembre 2009 est de 18,55 % en baisse de 23 points de base sur 1 an.

La structure de la collecte a sensiblement évolué avec un retour vers l'épargne financière :

	Evolution 2009	Evolution 2008	Structure 2009	Structure 2008
Epargne Bilan	0,35 %	6,48 %	65,1 %	67,2 %
Valeurs mobilières	+ 15,77 %	- 12,64 %	9,1 %	8,1 %
Épargne assurances	+ 8,23 %	0,82 %	25,8 %	24,7 %
EPARGNE GLOBALE	3,54 %	3,22 %		

L'activité IARD

Pour 3^{ème} année consécutive, l'IARD a ralenti son développement avec une production de 4 338 milliers d'euros en retrait de 21% par rapport à 2008. La production s'inscrit comme suit : automobile 1508 milliers d'euros en baisse de 19%, IRD 824 milliers d'euros en baisse de 11%, santé et décès 2 007 milliers d'euros en baisse de 26%. Le nombre de contrats souscrits a baissé pour atteindre 24 138.

Le portefeuille IARD gagne 241 K€ à 39 526 K€ en augmentation de 0,61%. Le taux de résiliation est passé de 10,43% à 10,32%. Seule la branche santé et décès est en augmentation sur 12 mois à 2,5%, les autres sont en baisse : l'automobile - 1,68% et l'IRD - 1,05%.

Concernant le nombre de contrats, le portefeuille régresse de 1,7 % pour atteindre 202 525 contrats gérés.

La structure du portefeuille évolue très peu par rapport à l'an dernier et se décline de la manière suivante :

BRANCHE	Encours en K€	Structure
Auto	11 119	28 %
IRD	6 445	16 %
Santé	4 969	13 %
Décès	15 780	40 %
Courtage	1 213	3 %
TOTAL	39 526	100 %

Les services bancaires

Le commissionnement résultant des différents services bancaires mis à disposition de la clientèle s'établit en 2009 à 35,56 millions d'euros en stabilité par rapport à l'an passé.

Les commissions sur crédits et engagements par signature baissent de 14,8% en raison d'une baisse des frais de dossier liés à la production ainsi qu'une diminution des pénalités sur remboursements anticipés.

Le commissionnement sur la monétique est stable à 6,20 millions d'euros. L'ensemble des autres activités sur les moyens de paiement et les services liés aux comptes de chèques augmente de 2,0% pour atteindre 10,8 millions d'euros.

Ces services sont de plus en plus utilisés :

95 125 clients ont souscrits un abonnement Eurocompte et 29 476 utilisent le service à la carte

105 066 clients disposent d'une carte bancaire

80 830 clients particuliers et 8 676 clients professionnels utilisent les services de la Banque à Distance.

Les commissions sur les marchés financiers bénéficient du regain de l'activité et ont augmenté de 6,7% tandis que celles concernant l'assurance vie, sont demeurées stable à 3,9 millions d'euros malgré une augmentation significative de l'encours.

Malgré une faible augmentation du portefeuille IARD les commissions progressent de 4%.

Globalement, les commissions contribuent majoritairement à l'évolution du PNBA pour atteindre un rapport « commissions / PNBA » de 39,4%.

LES ELEMENTS FINANCIERS DE LA FEDERATION

L'absence d'activité économique propre rend les comptes de la Fédération peu significatifs au regard du total du Groupe Crédit Mutuel d'Anjou.

Cette dernière a cependant un rôle essentiel de solidarité qui se matérialise par la gestion du fonds fédéral au travers du mécanisme de la péréquation entre les caisses locales.

Le montant du fonds fédéral au 31 décembre 2009 s'élève à : 16.841 milliers d'euros.

LES ELEMENTS FINANCIERS DES COMPTES GLOBALISES

Les comptes globalisés sont arrêtés selon les normes comptables CNC.

La Trésorerie

Le rôle de la trésorerie au Crédit Mutuel d'Anjou se limite exclusivement au refinancement de l'exploitation. Ainsi, elle assure l'équilibre, aujourd'hui par des refinancements, entre les activités crédit et épargne.

Il n'y a donc pas de gestion pour compte propre.

Les Opérations de prêt réalisées sur les marchés financiers.

Il s'agit du poste Prêts et Créances sur établissements de crédits, principalement des opérations liées à la centralisation à la Caisse des Dépôts et Consignations de la collecte des produits réglementés (livret bleu, livret épargne populaire, livret développement durable) puis des comptes courants créditeurs dans d'autres banques, indispensables pour respecter le ratio de liquidité et du poste Caisse, Banques Centrales, CCP.

Au 31 décembre 2009, ces capitaux représentent un montant global de 950 millions d'euros dont 49,9 millions d'euros pour le poste Caisse, Banque Centrale, CCP (en augmentation de 5,4 millions par rapport à 2008) et 900,1 millions d'euros pour le poste Prêts et créances sur établissement de crédit (en baisse de 146,8 millions par rapport à 2008, principalement sur les comptes courants créditeurs des banques).

La Trésorerie empruntée sur les marchés.

Afin de financer son activité de crédits, le Crédit Mutuel d'Anjou a continué en 2009 à emprunter les ressources nécessaires sur les marchés interbancaires.

Dans un contexte de détente du système bancaire, le crédit Mutuel d'Anjou a de nouveau privilégié la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat) et la SFEF (Société de Financement de l'Economie Française) pour se procurer des ressources à moyen et long terme.

Les volumes de trésorerie emprunteuse ont enregistré une baisse de 98,9 millions d'euros pour atteindre 1 296,3 millions d'euros dont 672 millions d'euros d'emprunts interbancaires et 624,3 millions d'euros de dettes sous forme de titres.

Les programmes d'émission de BMTN et de CDN du Crédit Mutuel d'Anjou ont été notés A+/A-1 par Standard & Poor's (03/06/2009).

Les fonds propres

CAPITAUX PROPRES en K€	2009	2008
Capital Souscrit	112 314	98 179
Primes d'Emission	4 789	4 789
Réserves	68 850	66 092
Report à nouveau	35 299	34 109
Résultat de l'exercice	9 432	7 807
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	19 825	19 436
TOTAL	250 509	230 412

Des résultats 2009 en hausse

La marge financière s'est très nettement redressée en 2009 par rapport à 2008. L'élément majeur de cette évolution est la baisse du coût de refinancement (trésorerie) et de la rémunération de l'épargne.

Le chiffre d'affaires services est resté stable sur l'année 2009, ce qui conduit, à un Produit Net Banque et Assurance de 90,85 millions d'euros, à comparer aux 82,30 millions de 2008.

Les frais généraux s'élèvent à 67,92 millions d'euros pour 62,47 millions d'euros en 2008. Les frais de migration et le versement de l'intéressement et de la participation expliquent principalement cet écart.

Le résultat brut d'exploitation 2009 atteint ainsi 22,93 millions d'euros, supérieur de 3,1 millions d'euros à celui de 2008.

Le coût du risque ressort à 8,56 millions d'euros pour 6,60 millions d'euros en 2008.

L'impôt payé en 2009 s'élève à 5,19 millions d'euros pour 4,02 millions d'euros en 2008.

Ainsi, le résultat net globalisé 2009 du Crédit Mutuel d'Anjou s'élève à 9,4 millions d'euros.

LES ELEMENTS FINANCIERS DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés sont arrêtés selon les normes comptables IFRS.

La Trésorerie

Le rôle de la trésorerie au Crédit Mutuel d'Anjou se limite exclusivement au refinancement de l'exploitation. Ainsi, elle assure l'équilibre, aujourd'hui par des refinancements, entre les activités crédit et épargne.

Il n'y a donc pas de gestion pour compte propre.

Les Opérations de prêt réalisées sur les marchés financiers.

Il s'agit du poste Prêts et créances sur établissements de crédits, principalement des opérations liées à la centralisation à la Caisse des Dépôts et consignations de la collecte des produits réglementés (livret bleu, livret épargne populaire, livret développement durable) puis des comptes courants créditeurs dans d'autres banques, indispensables pour respecter le ratio de liquidité et du poste Caisse, Banques Centrales, CCP.

Au 31 décembre 2009, ces capitaux représentent un montant global de 948,3 millions d'euros dont 49,5 millions d'euros pour le poste Caisse, Banque Centrale, CCP (en augmentation de 5,1 millions par rapport à 2008) et 898,8 millions d'euros pour le poste Prêts et créances sur établissement de crédit (en baisse de 148,2 millions par rapport à 2008, principalement sur les comptes courants créditeurs des banques).

La Trésorerie empruntée sur les marchés.

Afin de financer son activité de crédits, le Crédit Mutuel d'Anjou a continué en 2009 à emprunter les ressources nécessaires sur les marchés interbancaires.

Dans un contexte de détente du système bancaire, le crédit Mutuel d'Anjou a de nouveau privilégié la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat) et la SFEF (Société de Financement de l'Economie Française) pour se procurer des ressources à moyen et long terme.

Les volumes de trésorerie emprunteuse ont enregistré une baisse de 98,9 millions d'euros pour atteindre 1 294,8 millions d'euros dont 670,7 millions d'euros d'emprunts interbancaires et 624,1 millions d'euros de dettes sous forme de titres.

Les programmes d'émission de BMTN et de CDN du Crédit Mutuel d'Anjou ont été notés A+/A-1 par Standard & Poor's (03/06/2009).

Les fonds propres

CAPITAUX PROPRES IFRS	2009	2008
Capital Souscrit	112 313	98 179
Primes d'Emission	4 789	4 789
Réserves consolidées - Groupe	116 039	116 037
Résultat - Groupe	10 430	3 858
Gains ou pertes latents - Groupe	113 085	112 151
TOTAL	356 656	335 014

Les filiales du groupe

Le GIECMA : groupement d'intérêt économique sans capital, centralise et répartit les charges du groupe afin de les refacturer en coût complet à ses membres à l'aide de clés de répartition. Son résultat est nul.

Le GIEMAT : groupement d'intérêt économique sans capital, centralise l'acquisition de matériels (mobilier, informatique, sécurité...) et refacture ensuite à ses membres sous forme de location. Son résultat est nul.

La SCI Plantagenets : société civile immobilière au capital de 2 251 500 € détenu à hauteur de 99,99% par la CFCMA, achète des biens immobiliers et fait des travaux principalement pour le compte des Caisses Locales. Elle les refacture ensuite sous forme de loyers. Son résultat 2009 est déficitaire (- 133 K€) car la SCI est toujours dans une phase d'investissements importants.

La SARL Atlancourtage : société de courtage au capital de 45 000 € détenu en totalité par la CFCMA, exerce pour le compte des Caisses Locales une activité en produits d'assurances spécifiques non présents dans la gamme ACM et leur rétrocède 80% des commissions. Le résultat ressort positif (+ 74 K€).

La Multifinancière de l'Anjou : société anonyme au capital de 225 000 € détenu à hauteur de 99,93% par la CFCMA. L'activité est réduite au portage de Certificats de Dépôt Négociables pour le compte de la clientèle. Le résultat 2009 est positif (+ 6 K€).

Crédit Mutuel Anjou Immobilier : société en nom collectif au capital de 1 000 € détenu à hauteur de 98% par la CFCMA, exerce une activité de commercialisation de biens immobiliers. Les Caisses Locales, en tant qu'apporteurs d'affaires sont commissionnées. Le résultat 2009 est déficitaire (- 76 K€) en raison d'une forte chute de l'activité.

Des résultats 2009 en hausse

La marge financière s'est très nettement redressée en 2009 par rapport à 2008. L'élément majeur de cette évolution est la baisse du coût de refinancement (trésorerie) et de la rémunération de l'épargne. L'année 2008 avait été pénalisée à hauteur de 6 millions d'euros par le traitement en juste valeur d'opérations de couverture.

Le chiffre d'affaires services est resté stable sur l'année 2009, ce qui conduit, à un Produit Net Banque et Assurance de 89,27 millions d'euros, à comparer aux 77,58 millions de 2008.

Les frais généraux s'élèvent à 67,43 millions d'euros pour 65,05 millions d'euros en 2008. Les frais de migration et le versement de l'intéressement et de la participation expliquent principalement cet écart.

Le résultat brut d'exploitation 2009 atteint ainsi 21,85 millions d'euros, supérieur de 9,32 millions d'euros à celui de 2008.

Le coût du risque ressort à 8,66 millions d'euros pour 6,78 millions d'euros en 2008.

L'impôt sur le résultat s'élève à 3,04 millions d'euros pour 2,26 millions d'euros en 2008.

Ainsi, le résultat net consolidé 2009 du Crédit Mutuel d'Anjou s'élève à 10,4 millions d'euros.

FONDS PROPRES ET EXPOSITION AUX RISQUES

Fonds propres

En application des dispositions du règlement n°2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissements dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée (adéquation des fonds propres, grands risques, participations, contrôle interne).

L'entité consolidante et le périmètre de la surveillance prudentielle du Crédit Mutuel d'Anjou sont identiques à ceux retenus pour les comptes consolidés du Groupe.

Le ratio de solvabilité définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques de crédit, de marché et les risques opérationnels. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base, des fonds propres complémentaires (comprenant les TSR et TSDI) et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements de crédits non consolidés ou mis en équivalence).

A compter du 1er janvier 2006, le Crédit Mutuel d'Anjou calcule le ratio de solvabilité sur la base des comptes consolidés établis en IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet de retraitements pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont vocation à réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via l'introduction de la juste valeur.

Le Crédit Mutuel d'Anjou respecte le ratio réglementaire auquel il est soumis.

	31.12.2008 Consolidé IFRS	31.12.2009 Consolidé IFRS
Fonds propres de base (Tier One)	217 988	239 786
Fonds propres complémentaires	53 155	57 769
Fonds propres surcomplémentaires	0	0
Exigence de fonds propres	164 560	150 865
Ratio de solvabilité Bâle 2	12,51 %	14,87 %

Politique de gestion des risques

La politique générale des risques du Crédit Mutuel d'Anjou est déterminée par la Direction Générale du groupe et validée par le Conseil d'Administration de la Caisse Fédérale. Les décisions sont issues des orientations fournies par les directions opérationnelles et les comités réglementaires et fonctionnels.

La stratégie des risques définie est appliquée au niveau local par les directeurs des Caisses Locales, sous la surveillance du Conseil d'Administration local.

La Fédération (Contrôle Permanent et Contrôle Périodique) et la Caisse Fédérale (Suivi Opérationnel des Risques Crédits) assurent la surveillance et la mesure des risques de même que la cohérence des dispositifs mis en place.

D'autre part, le comité financier et des risques consolide l'ensemble des informations et assure le pilotage.

Risque de crédit

Eléments d'information sur la gestion du risque de contrepartie.

Dans le cadre de la politique générale des risques de crédit du groupe, la Fédération (Contrôle Permanent et Contrôle Périodique) et la Caisse Fédérale (Suivi Opérationnel des Risques Crédit) exercent une mission de mesure et de reporting qui repose sur un système national de notations. Un outil permet par ailleurs de disposer de manière centralisée d'une cartographie exhaustive des risques de crédit auxquels le groupe est exposé (ventilés par contreparties, produits, marchés).

Suivi du risque de crédit

Exposition	31.12.2009	31.12.2008
Prêts et créances		
Etablissements de crédit	898 803	1 047 019
Clientèle	2 845 222	2 808 356
Exposition brute	3 744 025	3 855 375
Dépréciations		
Etablissements de crédit	0	0
Clientèle	-47 698	-46 104
Exposition nette	3 696 327	3 809 271

Exposition	31.12.2009	31.12.2008
Engagements de financement donnés		
Etablissements de crédit	11 750	0
Clientèle	203 507	221 427
Engagements de garantie donnés		
Etablissements de crédit	51 973	44 927
Clientèle	107 811	2 214
Provision pour risques sur engagements donnés	0	0

	31.12.2009	31.12.2008
	Valeur	Valeur
Titres de créance*		
Effets publics	0	0
Obligations	0	26
Instruments dérivés	0	0
Pensions & prêts de titres	0	0
Exposition brute	0	26
Dépréciation des titres	0	0
Exposition nette	0	26

* Hors titres classés en "prêts et créances"

	31.12.2009	31.12.2008
	en %	en %
Structure des encours interbancaires par note		
AAA et AA+	60,3%	0,0%
AA et AA-	39,7%	100,0%
A+ et A	0,0%	0,0%
A- et BBB+	0,0%	0,0%
BBB et en dessous	0,0%	0,0%

	31.12.2009	31.12.2008
	en %	en %
Répartition géographique des prêts interbancaires		
France	100,0%	100,0%
Europe hors France	0,0%	0,0%
Autres pays	0,0%	0,0%

Relevés de la répartition globale des engagements par contrepartie

Le Crédit Mutuel d'Anjou a développé un système de reporting régulier auprès de ses dirigeants, reprenant notamment, la production, la ventilation des encours, la situation des encours risqués. Les grands risques sont également suivis et intègrent la notion d'entités consolidées. Ces états de reporting sont communiqués régulièrement aux organes délibérants, aux travers de divers Comités ou Commission et lors des Conseils d'Administration de la Caisse Fédérale.

Eléments d'information sur la gestion du risque client

- Un système de notation national déployé par tous les Groupes de Crédit Mutuel

Le Crédit Mutuel d'Anjou utilise le système déployé au niveau national.

Un modèle de notation interne a été élaboré au niveau national dans le respect des exigences règlementaires Bâle II. Développé à partir d'études statistiques et tenant compte des particularités du Groupe Crédit Mutuel-CIC, il repose sur des algorithmes spécifiques aux différents marchés de rattachement de la clientèle. Le calcul automatisé permet d'obtenir une notation unique pour chaque tiers. Dans le cas d'un ensemble de tiers liés, la note attribuée est influencée par celle du groupe. Les notes obtenues sont liées à la probabilité de défaut.

Les contreparties sont positionnées sur une échelle unique de 12 niveaux, dont neuf sains (de A+ à E+) et trois réservés à la cotation du défaut E- et E= pour les douteux et les douteux compromis, et F pour les contentieux).

Cette notation nationale est appliquée à la totalité des engagements et est renouvelée mensuellement.

- Un traitement des dossiers non centralisé

La structure décisionnelle du groupe s'échelonne sur plusieurs niveaux.

Le système est organisé afin de maintenir, autant que possible et en fonction des plafonds de compétence, la prise de décision au plus près de la clientèle à savoir, la caisse locale. La notation client est intégrée dans la détermination et la modulation des délégations de pouvoirs, 2 autres pondérations sont appliquées aux délégations de la caisse locale : une pondération en fonction produit et une pondération en fonction de la garantie.

Le service des engagements intervient en deuxième niveau, en assistance et/ou en décisionnel sur les concours hors délégation des caisses locales ou pour certains financements spécialisés. Ainsi la plupart des dossiers importants font l'objet d'une double analyse, la première dans le réseau et la deuxième au siège.

Enfin, le Comité des Engagements statue sur certains dossiers dont les montants sont supérieurs aux délégations des deux niveaux précédents.

Au Crédit Mutuel d'Anjou, il existe un outil de scoring pour les crédits à la consommation : « Montant accordable » celui-ci permet d'établir pour chaque client une capacité d'emprunt consommation à partir de l'historique des comptes du client au CMA.

Pour l'habitat, un outil informatique structure le montage et l'analyse des dossiers de crédits.

S'agissant des professionnels, il existe une procédure précise d'analyse et de constitution pour les demandes de crédits.

L'instruction d'une demande de crédit, tant particulier que professionnelle doit être documentée par des pièces justificatives (fiches de salaires, avis d'imposition, documents comptables récents....). Pour les professionnels, l'analyse des informations financières est réalisée à partir des informations détenues dans un fichier « CALIFE » dont l'alimentation est obligatoire et réalisée à partir de la liasse fiscale établie par un expert comptable, cette base d'information CALIFE est alimentée par le réseau national CMCIC donnant ainsi une véritable base de données financières pour les entreprises clientes du CMA mais également pour les prospects clients sur une autre structure du groupe.

Un suivi est réalisé au travers du contrôle interne et de statistiques régulières. La qualité des montages est évaluée sur pièce, ponctuellement lors des interventions de l'équipe en charge du contrôle périodique, sur sélection de dossier d'une part, et au niveau du service des engagements, lors de la prise de décision d'autre part.

- Des outils de mesure du risque conformes à la réglementation, gérant les déclassements de créances et les provisions

Des règles ont été définies au niveau du Groupe Crédit Mutuel-CIC, afin d'harmoniser la notion de défaut et de respecter les nouvelles normes résultant de l'adoption des dispositions Bâle II.

Le suivi des risques au quotidien est assuré tant par les Caisses que par la cellule Crédit Mutuel Entreprises, à partir d'outils de gestion qui intègrent les cotations nationales :

- « SDBI permet à chaque conseiller de visualiser son portefeuille d'irréguliers, de décider pour les opérations dans sa délégation et d'appliquer les instructions pour les irréguliers hors délégation de son portefeuille.
- l'outil SDBI couplé à « DELEG » permet une remontée immédiate et quotidienne des décisions de paiements ou de rejet au niveau de délégation requis.
- le service engagement traite quotidiennement le suivi des risques sur l'ensemble des marchés pour les délégations de niveau 6 et + pour les clients A à E
- le service Recouvrement Amiable traite quotidiennement le suivi des risques sur les cotations E et F des clients professionnels classés en Recouvrement Amiable

Par ailleurs un collaborateur du siège assure la surveillance des risques sur l'ensemble des marchés. A partir de critères de sélection propres, son activité intègre le traitement et le suivi du risque depuis sa détection jusqu'à sa régularisation. En cas d'échec, il propose au Comité Opérationnel des Risques Crédits son transfert au service Contentieux.

Ce comité qui se réunit mensuellement examine les situations risquées et statue sur les actions à mettre en œuvre.

Enfin, le service Contrôle Permanent exerce une surveillance a posteriori des risques. Ces contrôles font l'objet d'une synthèse trimestrielle qui est destinée à l'organe exécutif ainsi qu'à l'organe délibérant via la Commission de Contrôle et de Révision (C.C.R.)

Le Crédit Mutuel d'Anjou dispose d'un applicatif nommé DOU. Cette application permet d'identifier et de répertorier les créances douteuses et contentieuses et de gérer les provisions. Elle se caractérise par le regroupement de toutes les créances gérées par l'ensemble des acteurs de la filière Risques, par une gestion créance par créance, et non par client.

Cet outil de déclassement et de provisionnement est intégré dans le système d'information. Il fonctionne sur un rythme mensuel et propose un déclassement automatique des créances saines vers les créances douteuses. Il intègre également la notion de contagion qui permet d'étendre le déclassement aux encours liés. La provision est évaluée en fonction des encours et des garanties renseignées, elle peut être ajustée par le responsable du service Contentieux en fonction de son évaluation de la perte finale.

En dernier ressort, le transfert des dossiers compromis au service Contentieux relève d'une décision de la Caisse locale, à l'exception, toutefois, des cas où une procédure judiciaire serait ouverte.

Concernant le pilotage, des états de restitution ont été créés, avec reporting au service des Engagements, Direction Financière et Direction Générale, afin d'obtenir une mesure fiable du risque (données internes ou externes).

Description synthétique des limites d'engagement fixées en matière de risque de crédit

Les limites d'engagement sont formalisées dans le règlement des crédits, tant pour les ratios de division des risques que pour les prescriptions relatives aux délégations.

Les limites par rapport aux fonds propres

Les ratios sont calculés en fonction des fonds propres bruts du Crédit Mutuel d'Anjou réactualisés au 31/12 de chaque année sur la base des fonds propres au 30/06 de n-1.

Les normes retenues tant pour les limites individuelles que globales sont inférieures aux seuils réglementaires.

Les limites dans le cadre des délégations

Les délégations sont exprimées en niveaux et les plafonds d'encours sont déterminés en fonction de la cotation Bâle II de l'emprunteur ainsi que de la nature des concours. Pour le Crédit Mutuel d'Anjou, cette notation est le pivot du système de délégation.

Ces délégations sont attribuées *intuitu personae*, les niveaux sont précisés dans la formule de délégation signée de chaque délégataire.

L'outil « DELEG » permet de définir le niveau de délégation requis lors d'une demande de financement. Cet outil est intégré à tous les outils de demandes de crédits : IPC, IDCHAB, LCC, IDCE, PACWEB qui imposent une étude économique, financière et de faisabilité, pour toute demande de crédit professionnel.

Dépassements éventuels de limites observés au cours du dernier mois

Le recensement de dépassements éventuels de limites s'opère selon deux approches différentes. La première se réfère au suivi des dépassements quotidiens des autorisations de crédits, la seconde mesure les déclassements automatiques mensuels des créances par l'outil de gestion des créances douteuses et contentieuses.

Une cellule de suivi des risques, opérant à la Caisse Fédérale, a une vue instantanée des dépassements. Au quotidien, cette cellule peut éventuellement intervenir immédiatement auprès du responsable du dossier, ou bien auprès du Directeur de la Caisse Locale où est logé le dossier. Elle rend compte chaque mois, au Comité Opérationnel des Risques de Crédits, de l'évolution des dossiers ainsi que des actions de régularisation en cours.

Risques de crédit auprès de la clientèle

	31.12.2009	31.12.2008
	en %	en %
Répartition des crédits par type de clientèle		
Grand Public	67,1%	65,2%
Entreprises	20,1%	23,8%
Grandes entreprises	10,0%	4,9%
Financements spécialisés	2,6%	4,9%
Autres	0,2%	1,2%

	31.12.2009	31.12.2008
	en %	en %
Répartition géographique des risques clientèle		
France	100,0%	100,0%
Allemagne	0,0%	0,0%
Europe hors France et Allemagne	0,0%	0,0%
Autres pays	0,0%	0,0%

		31.12.2009	31.12.2008
Concentration des risques bruts clientèle			
Engagements dépassant 10 Millions d'E	nombre	1	
	Prêts en ME	23 056	
	hors bilan en ME		
	titres en ME		
Engagements compris entre 5 ME et 10ME	nombre	9	12
	Prêts en ME	64 751	98 734
	hors bilan en ME		
	titres en ME		

	31.12.2009	31.12.2008
Qualité des risques		
Créances dépréciées individuellement	85 841	67 601
Dépréciation individuelle	-47 698	-42 164
Provision collective des créances	-4 031	-3 940
Taux de couverture global	60,3%	68,2%
Taux de couverture (provision individuelle seulement)	55,6%	62,4%

Arriérés de paiement	31.12.2009				Total
	< 3 mois	> 3 mois < 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 an	
en Milliers d'€					
Instruments de dette	0	0	0	0	0
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit	0	0	0	0	0
Grandes entreprises	0	0	0	0	0
Clientèle de détail	0	0	0	0	0
Prêts et avances	61 385	1 010	0	22	62 416
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit	0	0	0	0	0
Grandes entreprises	12 677	0	0	0	12 677
Clientèle de détail	48 708	1 010	0	21	49 739
Autres actifs financiers	0	0	0	0	0
Total	61 385	1 010	0	22	62 417

Arriérés de paiement	31.12.2008				Total
	< 3 mois	> 3 mois < 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 an	
en Milliers d'€					
Instruments de dette	0	0	0	0	0
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit	0	0	0	0	0
Grandes entreprises	0	0	0	0	0
Clientèle de détail	0	0	0	0	0
Prêts et avances	42 509	1 645	0	0	44 154
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit	0	0	0	0	0
Grandes entreprises	2 273	0	0	0	2 273
Clientèle de détail	40 236	1 645	0	0	41 881
Autres actifs financiers	0	0	0	0	0
Total	42 509	1 645	0	0	44 154

Risque de gestion de bilan

Le Crédit Mutuel d'Anjou dispose d'une cellule ALM. Son rôle est de mesurer l'impact des variations de taux sur la marge financière d'une part et le risque de liquidité d'autre part.

Afin d'adopter une démarche cohérente, les entités du groupe Crédit Mutuel-CIC bénéficient d'un socle commun (règles méthodologiques, conventions d'écoulement, scénarios de taux, hypothèses de remboursements anticipés, limites ...).

La gestion actif-passif s'inscrit donc dans cette démarche confédérale à laquelle le Crédit Mutuel d'Anjou adhère pleinement. Suite au changement du Système d'Information, la Fédération utilise, depuis septembre 2009, l'outil communautaire ALMONDE.

Risque de liquidité

Comme tous les établissements de crédit, le Crédit Mutuel d'Anjou est exposé au risque de ne pas disposer à l'échéance des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements.

Le groupe est dans une situation d'emprunteur net sur les marchés en raison de son activité soutenue dans le domaine des crédits depuis plusieurs années.

Actuellement, le suivi du risque de liquidité se fait au Crédit Mutuel d'Anjou principalement au travers du ratio de liquidité et du coefficient de fonds propres et ressources permanentes même si celui-ci a été abrogé en 2007, il reste un référentiel interne.

Dans le cadre du Comité financier et des risques, une analyse mensuelle de ces ratios est présentée avec des normes de gestion internes plus prudentes que les normes réglementaires.

Suite à l'abrogation du Coefficient de Fonds Propres et de Ressources Permanentes, le Groupe Crédit Mutuel a mis en place un nouvel indicateur de liquidité visant à encadrer la politique de transformation de la banque de détail.

Le principe général consiste à écouler l'ensemble des actifs et des passifs selon les conventions déjà utilisées dans le cadre de la mesure du risque de taux et de mesurer un ratio de couverture des emplois par des ressources de durée équivalente à différentes échéances. Dans une logique similaire à celle du CFPRP, cette mesure est réalisée sur base statique.

Effectif depuis le 31/12/2008, l'indicateur de liquidité est suivi trimestriellement groupe à groupe. La limite de couverture minimale des emplois par des ressources de même durée est fixée à 87% sur l'échéance 5 ans à compter du 31.12.2009.

De plus, dans le cadre du reporting national, il a également été mis en place une projection des besoins de refinancement à 5 ans à partir d'un tableau qui reprend l'évolution des Emplois et des Ressources.

Afin d'assurer une bonne maîtrise de ce risque, le Crédit Mutuel d'Anjou dispose d'un accord de refinancement non plafonné avec la Banque Fédérative du Crédit Mutuel. Il trouve également des ressources auprès de la Caisse Centrale du Crédit Mutuel et fait appel au marché. La Caisse de Refinancement de l'Habitat (CRH) et pour 2009, la Société de Financement de l'Economie Française (SFEF) par l'intermédiaire de la BFCM viennent compléter ce dispositif.

Ventilation des maturités pour le risque de liquidité		31.12.2009						
		≤ 1 mois	> 1 mois ≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterm.
Maturités résiduelles contractuelles en Milliers d'€								
Actif								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs fin. disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	180 996	180 996
Prêts et créances (yc les contrats de LF)	996 404	62 262	270 399	301 537	662 610	1 425 732	-	3 718 944
Placements détenus jusqu'à leur échéance	70 787	-	-	-	-	-	-	70 787
Passif								
Dépôts de banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	-	-	-	-	8 370	-	-	8 370
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du cte de résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs fin. évalués au coût amorti	2 073 513	231 179	216 754	152 497	418 969	544 232	-	3 637 144

Ventilation des maturités pour le risque de liquidité		31.12.2008						
		≤ 1 mois	> 1 mois ≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterm.
Maturités résiduelles contractuelles en Milliers d'€								
Actif								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat	-	-	26	-	-	982	-	1 008
Actifs fin. disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	170 820	170 820
Prêts et créances (yc les contrats de LF)	72 798	117 979	515 507	269 489	554 286	1 183 243	1 095 969	3 809 271
Placements détenus jusqu'à leur échéance	3 870	-	16	-	-	-	66 260	70 146
Passif								
Dépôts de banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	-	-	-	-	-	6 347	-	6 347
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du cte de résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs fin. évalués au coût amorti	332 899	443 473	194 936	108 739	333 576	644 654	1 662 359	3 720 636

Risque de taux

La mesure et la surveillance du risque de taux sont appréhendées au niveau fédéral. Le Crédit Mutuel d'Anjou est responsable de la gestion de ce risque ainsi que des décisions de couverture.

Basée sur la méthode des impasses et sur le périmètre de l'ensemble du groupe, l'analyse prend en compte le stock et la nouvelle production. En général deux études sont faites dans l'année.

Les analyses, reprenant les hypothèses du référentiel national, mesurent les impacts, positifs ou négatifs d'une variation de taux d'intérêt sur le résultat brut d'exploitation ainsi que sur le coefficient d'exploitation et le produit Net Bancaire.

Elles portent à la fois sur l'évolution du risque du CMA à horizon de 5 ans suivant différents scénarios et sur la comparaison du niveau de risque avec les autres Groupes de Crédit Mutuel.

Elles sont présentées au Comité Financier et des risques qui décide en fonction du niveau de risque accepté et du respect des limites nationales du groupe Crédit Mutuel de mettre en œuvre certaines opérations de couverture ou de refinancement.

Risques opérationnels

En décembre 2009, le Groupe CM-CIC a reçu le projet de rapport d'audit de la Commission Bancaire positif dans ses synthèses. Le groupe CM-CIC semble parfaitement homologable pour la partie risques opérationnels. La décision sera connue fin février/début mars 2010 pour une validation éventuellement rétroactive début 2010.

Au CMA, dont l'activité porte essentiellement sur la Banque de détail, l'exposition aux risques opérationnels est relativement stable depuis plusieurs années.

L'année 2009 a cependant été marquée :

- par la migration informatique opérée le 1er mai qui a été source de dysfonctionnements en termes de risques opérationnels et d'assistance accrue auprès du réseau à la lumière de sinistres avérés,
- par toutes les mesures, actions et décisions mises en œuvre dans le cadre de la Pandémie Grippale, ceci en termes de ressource et de charges.

La sensibilisation des différents acteurs de la Banque s'est accrue au fil des années et des réflexes se sont développés surtout dans le réseau. Des actions doivent continuer à être menées en ce sens de manière récurrente :

- la poursuite de l'exploitation des incidents remontés par les opérationnels dans une approche globale et intégrée des risques,
- les recommandations d'actions :
 - Les actions de prévention intégrées ou à intégrer dans le contrôle interne des structures concernées (définition des plans d'action, désignation d'un responsable de l'action, délai de mise en œuvre, mesure de l'efficacité par des indicateurs,...)
 - Les bonnes pratiques à développer lors de toute décision d'entreprise en respect du cercle vertueux de la gestion des risques

Evènements importants de l'exercice

Migration sous Euro Information

Le Crédit Mutuel d'Anjou a procédé à un changement de système d'information au mois de mai 2009. Conformément aux décisions prises l'an passé, l'entité utilise le système d'information « EURO INFORMATION».

Cette migration informatique a eu pour principales conséquences :

- l'adoption d'un nouveau plan comptable,
- l'adoption de nouvelles chaînes de traitement des flux,
- le changement du parc informatique,
- le départ programmé des équipes du GICM qui occupaient une partie des locaux,
- des coûts de formation du personnel,
- prime de migration versée aux salariés du CMA en mai 2009, provisionnée dans les comptes de 2008

Arrêt de GICM

Principales conséquences de l'arrêt de la structure :

- intégration de 13 informaticiens de GICM dans les effectifs du CMA,
- consommation de la provision constituée en 2008 dédiée au reclassement des informaticiens,
- rachat de la quote-part des immobilisations de GICM,
- non rachat des logiciels privatifs du CMA

Contrôles externes 2009

- deux contrôles fiscaux sur l'exercice : l'un en caisse locale sans impact significatif et un en cours sur la Caisse Fédérale, doublé d'un contrôle informatisé sur l'épargne réglementée
- FGAS : le contrôle a eu lieu en décembre 2009, sans conséquences financières importantes

Principaux mouvements sur nos titres de participation

Augmentation de nos participations par réinvestissement des dividendes au capital de :

- la Caisse Centrale du Crédit Mutuel pour 73 milliers d'euros (2,89% du capital),
- du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel pour 2 199 milliers d'euros (2,08% du capital),

Nouvelle participation au capital de :

- Euro Information pour 6 570 milliers d'euros (0,90% du capital)

Cession de nos participations :

- FINANCO pour 1 361 milliers d'euros (1,57% du capital),
- IPO pour 106 milliers d'euros (0,03% du capital)

Evénements importants postérieurs à la clôture

Néant

Présence de charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du CGI

Néant

Montant des dividendes mis en distribution au cours des trois exercices précédents

2007 : 2 585 518 €
2008 : 2 903 144 €
2009 : 3 147 014 €

Perspectives 2010

Le budget 2010 a été élaboré autour de 2 axes :

Développer notre fonds de commerce :

Augmentation des flux : + 7%

Financement des projets immobiliers de nos clients : 290 M€

Evolution du portefeuille IARD : + 6,8%

Augmenter la qualité de notre activité :

Gérer les portefeuilles

Maîtriser les risques

Améliorer notre fonctionnement et nos prestations internes

Concernant les taux d'intérêt, nous avons retenu des hypothèses de maintien des taux bas sur une bonne partie de l'année, ce qui permet à la marge financière de poursuivre son amélioration.

Le chiffre d'affaire service a été estimé avec beaucoup de prudence compte tenu du contexte réglementaire actuel. Il ressort stable par rapport à l'an dernier.

Les frais généraux sont en baisse par rapport à 2009 pour deux raisons principales :

la baisse des coûts informatiques sur le nouvel environnement,

des frais généraux gonflés en 2009 par les coûts de migration

Le coût du risque a été maintenu au niveau de 2009 retraité des impacts de la migration, soit 7,3 millions d'euros.

Le résultat net 2010 ressort sur la base de ces hypothèses à 14,7 millions d'euros et la MNA à 12,1 millions d'euros.

Le délai de paiement des fournisseurs « applicable uniquement en normes CNC »

Loi du 4 août 2008, décret 2008-1492 du 30 décembre 2008 : l'ensemble des dettes fournisseurs figurant dans les comptes globalisés a été réglé dans un délai inférieur à 60 jours.

Les impacts de la migration

L'adoption du nouveau système d'information a entraîné certains changements :

- provision d'actualisation : dotation supplémentaire de 2,3 millions d'euros.
 - intégration des douteux qui deviennent significatifs: 1,8 million d'euros (0,9 million d'euros sur l'exercice 2009 et 0,9 million d'euros sur fonds propres au titre du changement de méthode)
 - changement de scénario d'écoulement des contentieux : 0,5 M€ sur l'exercice 2009
 - en consolidation IFRS, cette dotation supplémentaire a généré un impôt différé actif sur 2009 pour un montant de 0,8 M€
- mode de calcul différent de la provision congés payés, jours hors période, cpte épargne temps : dotation supplémentaire de 742 milliers d'euros sur l'exercice 2009
- mode de calcul différent des ICNE sur la gamme capital : dotation supplémentaire de 813 milliers d'euros sur l'exercice 2009.

D'autre part, Il a été procédé à la neutralisation entre PNB et coût du risque d'intérêts sur contentieux capitalisés lors de la migration pour un montant de 2,3 millions d'euros.